



Pour diffusion immédiate : 11/06/2024

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE LA RATIFICATION D'UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TROIS ANS AVEC L'UNITÉ DES SURVEILLANTS DE SÉCURITÉ DU CONSEIL 82

L'accord conclu avec les membres de Supervisory Security couvre environ 500 employés de l'État de New York

L'accord prévoit des augmentations de salaire annuelles, des augmentations de la rémunération liée à la localisation, jusqu'à 12 semaines de congé parental entièrement rémunéré et des modifications des prestations de santé

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui la ratification d'un accord de travail de trois ans avec l'unité des superviseurs de la sécurité du New York State Law Enforcement Officers Union, AFSCME Conseil 82, AFL-CIO, qui comprend environ 500 superviseurs de la sécurité occupant des postes tels que lieutenant correctionnel, chef de la sécurité, chef de la sûreté et de la sécurité, et assistant de traitement supervisant l'hôpital de sécurité. L'accord, qui court jusqu'au 31 mars 2026, a été approuvé par 89 % des membres du Conseil 82 qui ont voté.

« Grâce à cet accord de travail, nous contribuons à faire en sorte que notre courageux personnel de sécurité soit rémunéré équitablement pour ses immenses contributions à l'État de New York, » **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Je remercie les dirigeants du Conseil 82 pour leur partenariat tout au long des négociations et ses membres pour leur professionnalisme et leur dévouement à la sécurité de tous les New-Yorkais. »

Le président du Conseil 82, Ronald J. Walsh Jr., a déclaré, « Il s'agit d'un contrat bon et responsable. Nous sommes reconnaissants à la gouverneure Hochul et à son équipe du Bureau des relations avec les employés pour leur soutien continu, leur engagement et leur respect envers les hommes et les femmes de cette unité de négociation et leur travail difficile et dangereux. Nous sommes également reconnaissants au président de l'AFSCME, Lee Saunders, à son équipe et aux représentants du Conseil 82 qui n'ont jamais relâché leur lutte pour de meilleurs salaires et avantages sociaux, de bons soins de santé et des lieux de travail sûrs. »

Le contrat ratifié prévoit des augmentations pour chaque année de l'accord, conformément à d'autres accords négociés récemment. En outre, le contrat prévoit

d'autres augmentations de la rémunération, telles qu'une prime forfaitaire et un congé parental entièrement rémunéré d'une durée maximale de 12 semaines. Le contrat prévoit également des changements dans le programme d'assurance maladie qui encourageront l'utilisation du réseau par les employés et aideront à contrôler les coûts de l'assurance maladie.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov.
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)